

Imerys a réalisé avec succès sa deuxième émission obligataire indexée sur un objectif de développement durable pour 500 millions d'euros

Imerys, leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie, a réalisé aujourd'hui une émission obligataire de 500 millions d'euros indexée sur un objectif de développement durable, portant un coupon annuel fixe de 4,75 % et arrivant à échéance le 29 novembre 2029. Le Groupe confirme ainsi son engagement de réduire ses émissions carbone et plus largement d'atteindre ses objectifs en termes de responsabilité sociale et environnementale.

Sébastien Rouge, Directeur Financier : *"Le succès de cette deuxième émission obligataire indexée sur un objectif de développement durable confirme la confiance des marchés financiers envers le modèle d'affaires d'Imerys. Cette nouvelle émission allonge la maturité moyenne de notre dette financière et illustre nos engagements en faveur du développement durable, en particulier la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre."*

Leah Wilson, Directrice du Développement Durable : *"Le changement climatique est un enjeu global et une priorité pour Imerys. Nous avons d'ores et déjà atteint des résultats concrets grâce à nos efforts pour intégrer les considérations climatiques au sein de tous nos process, notamment l'innovation, les investissements et la gestion de notre portefeuille d'activités. Le lancement de cette émission indexée sur un objectif de développement durable, ainsi que la récente validation de nos nouveaux objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre en valeur absolue alignés avec la trajectoire 1,5°C en 2030 validée par le SBTi¹ représentent des étapes majeures dans la réalisation de nos ambitions de décarbonation et dans notre programme de développement durable, nommé SustainAgility."*

Imerys s'est engagé à atteindre un objectif de réduction des émissions de CO₂ de scope 1 et 2 de 32,7 % en 2028 (ktCO₂eq²) par rapport à l'année 2021, cohérent avec la trajectoire 2030 validée par le SBTi. Le scope 1 inclut les émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par Imerys, et le scope 2 les émissions indirectes provenant de la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée ou achetée par le Groupe. Les porteurs recevront une prime de 0,75 % du montant nominal payée en 2029 si cet objectif n'est pas atteint fin 2028. Imerys rendra compte annuellement de sa performance par rapport à cet objectif dans son Document d'Enregistrement Universel.

S&P Global, l'un des principaux émetteurs d'avis indépendants en matière de frameworks liés au développement durable, a émis un avis (*second party opinion*) confirmant l'alignement du *framework* d'Imerys dédié au financement obligataire dit *sustainability-linked* avec les principes applicables aux émissions indexées sur des objectifs de développement durable (*Sustainability-Linked Bond Principles*), publiés par l'*International Capital Markets Association* (ICMA). S&P Global a également attribué une note "Excellente" à la gouvernance du Groupe en matière de développement durable.

Imerys est noté B par le CDP, au-dessus de la moyenne de l'industrie (C), 69 par Ecovadis (médaille d'or), et AA par MSCI.

Leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie avec un chiffre d'affaires de 4,3 milliards d'euros et 14 000 salariés en 2022, Imerys offre des solutions fonctionnelles à haute valeur ajoutée pour un grand nombre de secteurs, depuis les industries de procédés jusqu'aux biens de consommation. Le Groupe mobilise sa connaissance des applications, son expertise technologique et sa maîtrise des sciences des matériaux pour proposer des solutions

¹ Science Based Targets initiative

² Kilo tonnes de CO₂ équivalent

basées sur la valorisation de ses ressources minérales, des minéraux de synthèse et des formulations. Celles-ci apportent des propriétés essentielles aux produits de ses clients et à leurs performances, comme par exemple réfractarité, dureté, conductivité, opacité, durabilité, pureté, légèreté, filtration, absorption, ou hydrophobie. Imerys s'inscrit dans une volonté affirmée de développement responsable en particulier pour contribuer à l'émergence de produits et procédés respectueux de l'environnement.

Des informations plus complètes sur Imerys peuvent être obtenues sur son site Internet (www.imerys.com) rubrique Information Réglementée, notamment dans son Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 22 mars 2023 sous le numéro D.23-0127 (également disponible sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers, www.amf-france.org). Imerys attire l'attention des investisseurs sur le chapitre 2 « Facteurs de risques et Contrôle Interne » du Document d'Enregistrement Universel.

Avertissement sur les prévisions et les informations prospectives : les déclarations présentées dans ce document contiennent des prévisions et des informations prospectives. Les investisseurs sont alertés sur le fait que ces prévisions et informations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle d'Imerys, qui peuvent impliquer que les résultats et développements effectivement réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés ou induits.

Relations investisseurs:

Cyrille Arhanchiague : +33 (0)1 49 55 64 84
finance@imerys.com

Contacts presse:

Mathieu Gratiot : +33 (0)7 87 53 46 60
Hugues Schmitt (Primatec) : + 33(0) 6 71 99 74 58
